

Quel beau paysage !

Cette exclamation peut à la fois désigner un panorama exceptionnel, des vieux bâtiments, des montagnes bref tout ce que l'on voit.

Un paysage est composé d'éléments naturels tels que les rivières, les collines et les forêts. Par ses activités agricoles, industrielles, commerciales, résidentielles, touristiques ou autres, l'homme le modifie. Le paysage est donc le résultat des interactions entre les éléments naturels et l'activité humaine.

Puisque l'homme y intervient jour après jour, le paysage évolue sans cesse. Les terres agricoles en 1940 présentent aujourd'hui un tout autre paysage. De même, si on compare des photographies des villages de notre région il y a un siècle, on verra que le paysage s'est modifié.

Pourquoi certaines personnes apprécient un paysage alors que d'autres le trouvent banal ? Le paysage est perçu différemment d'un individu à l'autre. Selon nos valeurs, nos sensibilités et notre culture, le paysage sera évalué autrement.

Qu'est ce que la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est ?

Sachant que les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est présentent des caractéristiques naturelles exceptionnelles et qu'ils sont chargés d'histoire, la Table de concertation sur les paysages cherche à favoriser la protection, la mise en valeur et l'évolution positive des paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Pour ce faire, elle regroupe de nombreux organismes publics ou privés concernés par les paysages. La Table informe, sensibilise, concerta et acquiert des connaissances en matière de paysages et aide les organismes membres et leurs partenaires à prendre des décisions éclairées en matière de paysages.

Suivez les travaux de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est sur www.notrepanorama.com.